

## Université Rurale 2012/2013 – Pays Combraille en Marche

### « Circuits Courts et valorisation des ressources locales »

#### Action « De quel(s) bois je me chauffe ? »

---

Compte-rendu du 3<sup>ème</sup> atelier de réflexion  
Jeudi 10 janvier 2013 / 14h – 18h, salle polyvalente Peyrat-la-Nonnière

#### **Présents :**

- Patrick MOLLAS – Elu Peyrat-la-Nonnière
- Jean-François MOREAU – Agriculteur Peyrat-la-Nonnière
- Willem LE NOBEL – Gérant du camping de Lussat
- François MARTIN – GDA Ahun Chénérailles, lycée agricole d’Ahun
- Xavier MEYNARD – Conseiller forestier à la Chambre d’Agriculture de la Creuse
- Laure FERRIER – URCOFOR (Union Régionale des Communes Forestières)
- David GRANGE – Membre du Conseil de Développement
- Dominique GATIER – Agricultrice de Sannat
- Jean-Christophe ROUCHON – Adjoint technique Peyrat-la-Nonnière
- Joël PERRIN – CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière)
- Daniel LEFOUR - FDCUMA
- Guy DARLET – Membre du Conseil de Développement, élu au Conseil Municipal
- Alain LAMY – Référent territorial nord-est creusois à la DDT de la Creuse
- Thierry COTICHE – Service Conseil et Connaissance des territoires à la DDT de la Creuse
- Gérard THOMAZON – Vice président de la communauté de communes du Pays de Boussac
- Adrien DEMAY – DTA (Design Territoires Alternatives)
- Damien ROFFAT - DTA (Design Territoires Alternatives)
- Arnaud DEPLAGNE – Prêt à Diffuser
- Michaël BOUTHIER – Coordinateur Université Rurale Pays Combraille en Marche
- Sébastien MOREAU – Chef de Projets Pays Combraille en Marche

#### **Excusés :**

- Yaya MBALLO – SDEC Creuse
- Jean-Denis BOURCY – Maire
- Thierry FAUCCONNET – Chef d’entreprise menuiserie
- Guy TROUBAT – Propriétaire forestier Peyrat
- Michel MONTEIL – Maire du Chauchet

#### **Ordres du jour :**

- Travail sur les scénarii d’approvisionnement de Peyrat-la-Nonnière et Boussac,
- Visite de la chaudière de Peyrat-la-Nonnière
- Echanges et discussions autour des maquettes élaborées
- L’organisation d’une soirée débats en février 2013 (témoignages)

## ► Introduction

La présentation a permis de spécifier les modifications d'ordre du jour en raison de l'impossibilité d'assister au versement des plaquettes de la chaudière. Ce temps a également été l'occasion d'informer le groupe qu'un particulier, propriétaire d'une chaudière à plaquette sur Soumans, a contacté le Pays pour avoir des informations sur les producteurs de bois du territoire. Cet appel est un premier signe encourageant qui va dans le sens d'un besoin croissant et justifie le travail en cours.

## ► Travail sur les scénarii d'approvisionnement des projets de Boussac et Peyrat-la-Nonnière.

Le principe de l'exercice consiste à imaginer les situations idéales d'approvisionnement des projets de bois énergies sur les sites de Peyrat-la-Nonnière et Boussac. Sur deux espaces distincts les participants construisent une maquette théorique des projets symbolisant la matière première, les équipements et les acteurs. Le but est de lever les incertitudes et de mettre au jour les questions d'ordre pratique, auxquels il faudra répondre pour élaborer ces projets.

### - Boussac :

Le projet de Boussac est d'envergure importante puisque il pourrait permettre de fournir de l'énergie à plusieurs équipements de grande taille. L'avantage qu'il présente dans cet exercice est son faible niveau d'avancement qui permet de laisser libre cours à l'imagination pour envisager un fonctionnement idéal.

Les participants du groupe identifient d'office les équipements qui pourraient être chauffés par un réseau de chaleur public (MSP, Mairie, Ecole primaire, HLM...). La chaudière est placée arbitrairement au centre puis est presque aussitôt décalée en dehors du périmètre du centre bourg pour deux raisons : ce n'est pas la vocation du centre bourg d'accueillir ce type d'équipement (privilégier l'accès aux services, les commerces...), et l'évolutivité du projet sera meilleure en désaxant le centre de gravité que constitue la chaudière, permettant ainsi une extension plus facile du réseau de chaleur.

La question quantitative arrive assez rapidement dans les débats. Il faut identifier des surfaces à chauffer, une puissance de chaudière, des MAP mensuels et annuels, l'équivalent en ha de haies et de bois. Une estimation théorique en situation optimale est lancée : chaudière de 3 MWatt, soit 5000 MAP par an, soit 100 ha de bois à exploiter par an, soit 1000 ha sur 10 ans pour avoir un roulement viable (NB : 1ha équivaut à 1 km de haie).

Seconde question : le territoire est-il en capacité à fournir cette quantité ? Si la réponse est non, faut-il adapter la taille de la chaudière et revoir le projet théorique à la baisse pour favoriser les circuits courts ? La réponse apportée à cette double question est celle de la sensibilisation des producteurs à la valorisation de leur haie. La ressource existe et doit être suffisante. En revanche il est nécessaire que d'avantage de producteurs l'exploite. Il ne faut donc pas revoir la taille de la chaudière à la baisse mais sensibiliser et structurer la production. Il faut insister, en plus de sa valeur paysagère, sur la valeur économique de la haie pour sensibiliser à sa valorisation.

Il s'avère rapidement indispensable de créer des espaces de stockage séchage pour les plaquettes. La première hypothèse est celle d'une plateforme de stockage de taille importante (permettant d'accueillir 5000 MAP minimum) placée à proximité de la chaudière. La plateforme doit aussi être un outil de sensibilisation à la démarche de bois énergie. Il est donc important de soigner la forme, qu'elle apparaisse comme un équipement durable, un lieu de vie indispensable à la vie en société. Soigner cette question de forme facilitera l'adhésion au projet.

Rapidement, d'autres hypothèses sont envisagées : il est également possible de multiplier les plateformes sur tout le territoire en plus de la plateforme centrale. Cette option présente deux intérêts : accroître l'aire de sensibilisation des producteurs (environ

15km autour de chaque plateforme), et se servir des petites plateformes pour permettre un pré-séchage et mieux contrôler la qualité du produit. Ces équipements secondaires peuvent aussi être imaginés comme point d'ancrage pour les projets de plus petite envergure (projets privés de réseau collectif par exemple).

Enfin, sur le plan de la production, la question de la structuration revient de façon récurrente. Il est indispensable de sensibiliser et de structurer pour permettre une offre territoriale de qualité. L'organisation sous forme de SCIC est évoquée pour fédérer les producteurs et permettre la gestion de la plateforme.

#### - Peyrat-la-Nonière

Le projet plus petit de Peyrat-la-Nonière est nettement plus avancé, puisque les travaux sont actuellement en cours et une première livraison de plaquettes bois devrait avoir lieu le 15 janvier prochain (19 m<sup>3</sup>). Cette dernière permettra à la commune d'effectuer une première mise en fonctionnement de l'équipement sur une partie des bâtiments à chauffer. Vu l'état d'avancement du projet, les questions abordées sont très pratiques.

Patrick MOLLAS se propose de revenir sur l'état actuel du projet. La commune a souhaité réaliser ces travaux puisque cette dernière comptait 3 systèmes de chauffage pour 2 ensembles bâti, à savoir une chaudière fioul, un poêle à bois et des radiateurs électriques. La municipalité s'est donc orientée vers la réalisation de travaux pour l'installation d'une chaudière plaquettes bois. Les travaux de la chaudière et du silo devraient se terminer avant la fin de l'hiver 2013. Pourquoi le choix de la plaquette ? Une ressource présente sur le territoire et des subventions plus intéressantes pour ce type d'investissement. A terme, la chaudière d'un besoin de 250 à 300 m<sup>3</sup> de plaquettes permettra de chauffer la mairie, l'école, 2 logements HLM, la cantine, le foyer et éventuellement le local technique de la commune. Les premiers 70 m<sup>3</sup> (capacité du silo) seront approvisionnés par un agriculteur de Peyrat mais aujourd'hui, la commune travaille sur la rédaction d'un cahier des charges au sujet de l'approvisionnement et espère que les producteurs locaux seront en mesure de répondre à celui-ci. Sur cette question relativement importante, la commune souhaiterait confier le marché à plusieurs agriculteurs locaux.

Les participants abordent très vite la question de l'accessibilité. En effet, Patrick MOLLAS précise qu'une plate-forme de livraison sera aménagée mais que cet espace est restreint. Compte tenu du lieu et de la capacité du silo, une semi-remorque ne sera pas en mesure d'effectuer la livraison. Celle-ci sera donc faite par un engin agricole (capacité de 19 m<sup>3</sup>) ou par caisson d'une capacité de 25 à 40 m<sup>3</sup>. Parmi les participants et en lien avec le sujet, une agricultrice de Sannat aborde la question de la distance puisqu'elle serait en mesure de fournir de la plaquette. François MARTIN lui répond en précisant qu'une distance comprise entre 2 et 10 km semble correcte.

Patrick MOLLAS poursuit les échanges autour de la question du stockage et précise que l'agriculteur qui livrera les premières plaquettes, stocke et sèche à 5 km de la commune sur une plate-forme couverte non bétonnée (la partie directement en contact avec le sol est utilisée en paillage). Au-delà de la question des conditions de stockage (hangar couvert mais ouvert pour permettre l'aération, % d'humidité, sol bétonné...), les échanges s'orientent vers des questions de logistique à savoir, les lieux de stockage et la livraison. A ce sujet, François MARTIN précise qu'il serait intéressant de recenser les agriculteurs intéressés et auprès de ces-derniers, les lieux de stockage, le matériels dont ils disposent et leurs besoins. Laure FERRIER ajoute qu'au-delà du recensement, ces agriculteurs devront avoir de bonnes bases sur la gestion de la ressource bois. Des formations sur la technique de coupe\* et la gestion durable de la ressources pourraient être proposées (\*coupe à la montée de la sève, séchage en l'état pendant l'été, broyage à l'automne).

→ Le **1<sup>er</sup> scénario** d'approvisionnement s'orienterait donc vers la constitution d'un réseau de producteurs qui mettrait en place une logistique de stockage et d'approvisionnement. Certains mettraient à disposition des espaces de stockage non

utilisés, d'autres la ressources et enfin pour certains les 2. Le matériel quant à lui, est en partie disponible par l'intermédiaire de la CUMA 23. Le matériel manquant pourrait être investi par ces producteurs. Ce réseau de producteurs (la forme juridique reste à définir) viendrait ainsi concurrencer les sociétés commerciales de négoce qui propose une prestation globale (stockage, séchage + livraison). Localement, ces agriculteurs pourraient ainsi fournir la collectivité ainsi que les particuliers.

Au fil des discussions, se dessine aussi un **2<sup>ème</sup> scénario**. Concrètement, la commune serait en mesure d'acquérir un lieu de stockage à proximité du silo. De plus, certains particuliers pourraient être intéressés pour livrer leur coupe sur un lieu de stockage unique.

Cette plate-forme collective aurait alors plusieurs utilisations :

- espace ressource, sensibilisation et information des producteurs et du tout public
- mutualisation d'un lieu de stockage pour les différentes formes du bois (brute, plaquettes, BRF...) et leur utilisation
- système double flux où l'utilisateur (producteurs, particuliers, entreprises) peut par exemple apporter une plaquette bois humide et repartir avec un produit sec ou un autre produit

Les participants s'interrogent sur ce type de structure et mettent en avant quelques questionnements :

- Qui est le gestionnaire de cette structure ?
- Quelle organisation pour le transport et les livraisons ?
- Qui joue ce rôle d'animateur ?

Enfin, pour terminer et quel que soit le scénario choisi, Laure FERRIER précise qu'il serait intéressant de mettre en place une structure type Mission Haie en Auvergne, qui aurait justement pour missions :

- le conseil auprès des producteurs de bois mais aussi des fournisseurs (forestiers)
- l'information et l'animation des réseaux existants

Elle ajoute en lien avec ce qui a été mentionné ci-dessus, que cette personne serait donc amenée à se déplacer sur un territoire à la rencontre des acteurs et pourrait éventuellement, assurer des permanences lors des jours d'ouverture de ces plates-formes.

### ► **Visite de la chaudière de Peyrat**

La réunion se tenant à Peyrat, ce fut l'occasion pour le groupe d'assister à la visite de la chaudière. L'équipement présente un bâtiment pour le système de production de chaleur et un silo de 70m<sup>3</sup>.

La livraison « test » a été effectuée le mardi 15 janvier 2013.

### ► **Echange et discussion autour des maquettes élaborées**

Cette partie de la réunion a permis à chaque participant de comprendre les logiques de projets sur des échelles différentes et à des stades d'avancement différents. La plus-value de l'exercice est le recensement de points de questionnement différents tout en apportant des éléments de réponses très proches voir identiques.

Nous nous apercevons notamment de certains points communs :

- La question du stockage avec la création d'une ou plusieurs plateformes.
- L'aspect indispensable de la sensibilisation des producteurs à la valorisation économique et environnementale de la haie bocagère.
- La structuration de la production par une organisation collective : SCIC ou autre...

### ► **Organisation d'une soirée débat en février 2013**

Lors de l'atelier 2, un certain nombre de partenaires potentiels ont été identifiés pour participer à une soirée d'échange sur le thème du bois énergie. Le Pays Combraille en Marche va proposer leur contribution aux partenaires suivants :

- Pays du Berry Saint-Amandois
- Le GAL Ressource 41
- La Mission Haie Auvergne

La date sera retenue dans la semaine 8. Les modalités et le public cible restent à définir. L'équipe de DTA et du Pays doivent réfléchir à cette question.

### ► **Cahier des charges d'approvisionnement de la chaudière de Peyrat**

Cette atelier n°3 a également été l'occasion de se pencher sur un cas concret avec le cahier des charges de l'approvisionnement de Peyrat. La présence des différents spécialistes de la thématique a permis d'attirer l'attention de la commune sur certains points de vigilance.

Prochain Atelier Créatif « De quel(s) bois je me chauffe ? »  
**Jeudi 21 Mars – à 14h00**  
**Lieu à déterminer**